

▼ Horaires

Lundi / mardi / jeudi

8h00-12h00
14h00-16h30

Mercredi

9h00-12h00

Vendredi

8h00-12h00

Samedi

9h00-11h45

▼ Coordonnées

2 avenue des Miougraniers

Tél. : 04 66 57 03 28

Fax : 04 66 57 09 74

mairie@domazan.fr

▼ Permanence

Monsieur le Maire assurera
une permanence

Samedi 06 janvier 2024

de 9h30 à 11h30

sans rendez-vous.

▼ Site internet

www.domazan.fr

▼ Facebook

@newsletter.domazan.fr

Site internet

Facebook



Vœux du Maire

Louis DONNET, Maire et son Conseil Municipal ont le plaisir d'inviter les
Domazanaïses et Domazanaïses à la cérémonie des Vœux 2024



qui aura lieu

Vendredi 05 janvier 2024 à 18h45

au Foyer route d'Estézargues

Vous souhaitant de belles fêtes de fin d'année



CALAMITÉS AGRICOLES - PERTES DE FONDS EN VITICULTURE

La commune de DOMAZAN a été reconnue sinistrée au titre des calamités agricoles à la suite de la sécheresse 2022. Cette reconnaissance complémentaire porte sur **les pertes de fonds de vignes**. Les agriculteurs de la commune peuvent venir à la mairie demander le dossier ou bien se procurer ces documents auprès des services et sur le site de la préfecture : <https://www.gard.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Agriculture/Aides-agricoles/Calamites-agricoles2/Calamites-agricoles-secheresse-2022>.

La date limite de retour des dossiers complets est fixée au **12 janvier 2024** et les agriculteurs doivent faire parvenir leur dossier papier complet directement à la DDTM du Gard.



Réunion publique pour le dispositif de participation citoyenne

Lundi 08 janvier 2024

À 18h30 au foyer communal

Afin de présenter le protocole et les référents de secteur

Ce dispositif de participation citoyenne s'inscrit dans une démarche de prévention de la délinquance, complémentaire de l'action de la gendarmerie nationale, et de mise en œuvre de la police de sécurité du quotidien, par une approche partenariale des relations entre la population et les forces de sécurité de l'Etat.



A partir du 1er janvier 2024, le jour de collecte du ramassage des ordures ménagères et des déchets verts change. La collecte aura lieu le **MARDI** à la place du **vendredi**, pas de changement pour le tri sélectif (bac jaune).

Janvier 2024

Tri sélectif semaine impaire	Ordures ménagères et déchets verts
PAS DE CHANGEMENT	
Vendredi 5/01/2024	Mardi
Vendredi 19/01/2024	(sortir les bacs le lundi)



Numéros utiles

Police Secours

17

Pompiers

18

Gendarmerie Aramon

04 66 57 03 53

Police Intercommunale de nuit

06.37.65.44.27

Enfance Maltraitée

0800 05 41 41

Violence femme Info

3919

Centre Antipoison

04 91 75 25 25

SAUR

04 30 62 10 00

ENEDIS Dépannage

09 726 750 30

GRDF Dépannage

0800 473 333

SMICTOM

04 90 15 17 80

Télécom Dérangement

3900 / 3901 Pro



Médiathèque

04 66 04 73 73

mediatheque@domazan.fr

Mercredi

10h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00

Jeudi

16h30 / 19h00

Samedi

10h00 - 12h00



Agence postale communale

Lundi / mardi / jeudi

9h00-12h00 / 14h00-16h30

Mercredi/vendredi

9h00-12h00

Samedi

9h00-11h45



Marché

Mardi matin

08h00 - 12h00

Messe de Noël



Lundi 25 décembre 2023 à 10h00



INSCRIPTION ECOLE MATERNELLE ANNÉE 2024-2025

Vous pouvez dès à présent demander le dossier d'inscription pour l'année scolaire 2024-2025 à l'accueil de la mairie pour les enfants né-e-s en 2021. Ils devront être retourner avant le 1er février 2024.



LA RESSOURCERIE
DU PONT DU GARD

La Communauté de Communes du Pont du Gard, en partenariat avec la Ressourcerie du Pont du Gard organise une bourse aux vêtements enfants (0 à 6 ans),

le mercredi 20 décembre de 14h à 16h, au Foyer Communal

Le principe est d'offrir gratuitement ce qui ne sert plus et de prendre gratuitement ce dont on a besoin. Il n'est pas nécessaire de donner un vêtement pour pouvoir prendre un vêtement.

Sont acceptés les vêtements de saison (automne-hiver), propres, non déchirés et non tachés. Il sera également possible de prendre et de déposer de livres et DVD pour enfants. Un espace coloriage est prévu pour les enfants tandis que les adultes pourront échanger en toute convivialité autour d'un thé ou d'un café. Un agent du service Petite Enfance de la collectivité sera également présent pour pouvoir renseigner les participants sur les différents services Petite Enfance et Soutien à la parentalité proposés par la communauté de communes.

Fermeture de la Médiathèque du jeudi 28 décembre 2023 au mardi 02 janvier 2024 inclus. Réouverture le mercredi 03 janvier.

Le garage de Domazan informe son aimable clientèle que le garage sera fermé du vendredi 22 décembre au soir jusqu'au dimanche 1er janvier 2024 inclus. Bonnes fêtes de fin d'année.



INFO PARTENAIRE

Campagne de communication

Arnaques au dépannage à domicile

Les 3 réflexes :



Réflexe n°1 : Anticiper

Je me méfie des numéros d'urgence inscrits sur des prospectus ou mis en avant sur internet. J'ai ma propre liste de numéros avec des professionnels recommandés par des personnes ou organismes de confiance.

Réflexe n°2 : cibler

Je n'accepte que les travaux urgents. Les prestations supplémentaires pourront être effectuées plus tard. Je reste prudent lorsqu'on m'affirme que les frais seront remboursés par mon assurance.

Réflexe n°3 : vérifier

Je consulte les tarifs et exige un devis écrit détaillé avant toute intervention

Si le devis me paraît élevé ou pas clair je fais appel à un autre prestataire

Je garde toujours les pièces qui ont été changées

economie.gouv.fr/dgccrf